



DÉPARTEMENT DE
L'ARIÈGE

COMMUNE DE
SOUEIX-ROGALLE



AR_2022_086

ARRÊTÉ MUNICIPAL
fixant la liste des points d'eau
incendie

Sous-préfecture de Saint-Gilons
Date de réception de l'AR: 20/12/2022
009-210902995-20221220-AR_2022_086-AR

LA MAIRE DE LA COMMUNE DE SOUEIX-ROGALLE

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment l'article R.2225-4 ;

Vu l'arrêté ministériel du 15 décembre 2015 fixant le référentiel national de la défense extérieure contre l'incendie ;

Vu l'arrêté préfectoral du 21 février 2018 portant approbation du règlement départemental de la défense extérieure contre l'incendie (R.D.D.E.C.I.) du département de l'Ariège ;

ARRÊTE

Article premier : Le présent arrêté fixe la liste des points d'eau incendie (P.E.I.) de la commune conformément au R.D.D.E.C.I. du département de l'Ariège approuvé par arrêté préfectoral le 21 février 2018.

Article 2 : La liste des P.E.I. figure en annexe du présent arrêté. Cette liste intègre également les P.E.I. relevant d'autres réglementations (établissement recevant du public, installation classée pour la protection de l'environnement) ainsi que les P.E.I. privés. Les P.E.I. sont conformes au R.D.D.E.C.I.

Article 3 : Chaque P.E.I. listé est identifié par :

- Son numéro d'ordre ;
- Son type (hydrant, point d'eau naturel ou réserve...) ;
- Ses coordonnées géographiques (en Lambert 93) ;
- Son statut (public, privé) ;
- Son volume d'eau ou débit maximum (KV) ;
- Son adresse précise.

Article 4 : Toute création, suppression, déplacement, indisponibilité, résultat des actions de maintenance et des contrôles techniques entre dans le processus d'échange d'information entre les partenaires associés à la D.E.C.I. et le service départemental d'incendie et de secours de l'Ariège (SDIS 09).

Article 5 : La remontée d'information vers le SDIS 09, lors d'un contrôle technique, d'une action de maintenance, d'une indisponibilité, d'une remise en état ou de modification des caractéristiques d'un P.E.I. est encadrée par le respect de la procédure définie dans le R.D.D.E.C.I.

Arrêté fixant la liste des points d'eau incendie

Article 6 : Le signalement des indisponibilités et des remises en service des P.E.I. font l'objet d'une information immédiate, en temps réel, auprès du centre d'appel d'urgence (C.A.U.) par messagerie internet.

Article 7 : Tous les P.E.I. de la commune feront l'objet d'une signalisation conforme au R.D.D.E.C.

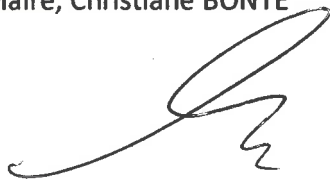
Article 8 : La mise à jour de cet arrêté en ce qui concerne les caractéristiques des P.E.I. (création, modification, déplacement, suppression...) entre dans les processus d'échange d'informations entre le SDIS 09 et les partenaires associés à la D.E.C.I. L'arrêté renvoie vers la base de données départementale de recensement des P.E.I. au travers des documents fournis par le SDIS 09, et mis à jour en permanence par le SDIS 09 et les partenaires associés à la D.E.C.I. Il sera peut être nécessaire de modifier l'arrêté.

Article 9 : Monsieur le secrétaire de mairie est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera affiché et publié sur le site internet de la commune de Soueix-Rogalle dans les conditions habituelles.

Article 10 : Le présent arrêté remplace l'arrêté municipal n°AR_2018_012 en date du 20 avril 2018 et sera notifié à :

- Madame la Préfète de l'Ariège,
- Monsieur le Colonel directeur du service départemental d'incendie et de secours de l'Ariège. (SDIS09).

Fait à Soueix-Rogalle, le 20 décembre 2022,
La Maire, Christiane BONTÉ



Sous-préfecture de Sabazé-Girons
Date de réception de l'AR : 20/12/2022
009-210902995-20221220-AR_2022_086-AR

LISTE DES POINTS D'EAU INCENDIE DE LA COMMUNE DE SOUEIX-ROGALLE

ANNEXE À L'ARRÊTÉ N°AR_2022_086 DU 20/12/2022

N° BASE DÉPARTEMENTALE	TYPE PEI	COORDONNÉES GPS (en Lambert 93)		STATUT	DÉBIT A 1 BAR (m³/H)	PRESSION MAX EN BAR	CAPACITÉ RÉSERVOIR (m³)	LOCALISATION IGN
		X	Y					
09299001	POTEAU INCENDIE DN 100	553682	6200494	PUBLIC	89	3,5	212	LOTISSEMENT DES 4 CHEMINS
09299002	POTEAU INCENDIE DN 65	553479	6199706	PUBLIC	32	7	212	CHEMIN DE LAUZÈRE
09299003	POTEAU INCENDIE DN 100	553739	6200962	PUBLIC	69	4	212	SOUEIX ET CAMPAGNE
09299004	ASPIRATION	553272	6201261	PRIVÉ	0	0	0	PALOUMÈRE
09299005	CITERNE	551449	6201718	PUBLIC	0	0	30	BENTOUILA ET SARNECH
09299006	CITERNE	553882	6201649	PUBLIC	0	0	30	SAINT-SERNIN
09299007	CITERNE	552058	6200663	PUBLIC	0	0	30	ROGALLE